AC2NB – COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 22 Octobre 2020

L'assemblée générale s'est tenue le 22 octobre 2020 au Point Parc, 78590 NOISY LE ROI.

L'assemblée générale commence à 19h00......

Ordre du jour

- Pointage des membres actifs présents ou représentés
- Rapport du président et quitus
- Rapport du trésorier et quitus
- Orientation et objectifs
- Questions diverses :

Presents

Annie Poizat, Veronique Forges, Magali Pradel, Regis Duval, Jean-Brice Falcot, Michel Buchon

Pouvoirs, Philippe Forges, Luc Medard, Cecile Robert, François Gueye, Sylvain Andrieux, Julie Gagnerie, Thomas Carter, Jean Michel Tortiger, M. Kerandel

Quorum

Nbre adhérents: 23 + La Gaillarderie

Nbre de présents et représentés: 6 présents et 8 représentés

Quorum atteint à 60,8% (% des membres présents ou représentés)

I- Rapport Moral du Président :

0/ Introduction- Synthèse sur le Bilan d'activité

Cette assemblée clôture la 2eme année d'activité depuis le renouvellement du bureau en mars 2018.

Tout d'abord avec la Covid 19, cette assemblée aurait dû se tenir beaucoup plus tôt. Il est décidé de tenir compte aussi de l'année 2020. L'arrêté des comptes se faisant donc au 22 octobre 2020. Le solde du compte bancaire au 25/10/2020 est 1373,23 Euros

Point par activités :

1 - Aérodrome de Saint Cyr

L'activité de notre association était ciblée essentiellement sur la surveillance de l'activité de l'aéroport de Saint Cyr, le niveau des nuisances sonores, et les déviances par rapport aux couloirs de vols, qui sont déterminés pour éviter le survol des zones d'urbanisation dense.

Compte rendu du CCE diffusé le 30 janvier 2020 :

Chers Adhérents bonsoir

La Commission 2019 de l'aérodrome de Saint Cyr s'est tenue aujourd'hui 30 janvier 2020. L'ordre du jour était complètement anodin, la Préfecture ayant abandonné toute vélléité de mise à jour du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) et d'ailleurs de quoi que ce soit,

La discussion s'est animée dans les points divers, pendant lesquels ont été abordé parmi d'autres les points que votre Association avait soumis au Préfet par courrier daté du 21 novembre 2019.(voir pj)

a) votre Association a de nouveau, après son courrier de novembre 2018, demandé la réalisation de simulations de niveau d'exposition au bruit de trafic aérien au niveau du corridor Nord (La Tuilerie/Le Parc) avec les hypothèses de trafic de référence en vigueur, qui sont approximativement double du trafic réel actuel au global (sauf les mouvements d'hélicoptères qui sont au niveau des hypothèses de 1985)

la raison de votre Association est de disposer d'une valeur de référence qui puisse être affichée par la commune de Noisy aux futurs résidents de la zone de Chaponval si elle se fait un jour

==>la DGAC est montée au plafond et le Sous-Préfet a décliné toute suite à cette demande

l'anticipation de votre Bureau est que cette zone est couverte par une zone de type D, comprise entre 50 et 55 dB(A) LDN, c'est-à-dire le niveau où s'exercent la reconnaissance officielle d'un niveau de gêne; cette gêne est considérée par les textes comme pertinente la nuit mais pas le jour

le problème de cette définition est que la nuit, les habitants sont à l'intérieur et le jour ils sont à l'extérieur, où la gêne est évidente

vous trouverez cette zone p24/45 du document joint

les zones D 50 à 55dB(A) sont publiées autour de douze aéroports en France, vous pouvez les voir sur ce lien

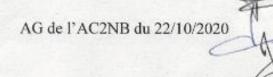
Les aéroports de Chavenay et Saint Cyr ne donnent pas lieu de droit à l'évaluation de la couverture de cette zone de gêne

L'intention de votre Association est de demander à la Municipalité l'inclusion de la mention de cette classification potentielle (que les pouvoirs publics ne veulent pas mettre en évidence) dans le PLU au titre des parcelles futurement constructibles de Chaponval, portant ainsi cette information de gêne à la connaissance des futirs acquéreurs de logements dans cette zone

Ce qui mettra une pression sur les pouvoirs publics pour mettre dde l'ordre dans les abus d'usage des pilotes divers qui se servent de l'aérodrome de Saint Cyr comme base

Soyons clairs, c'est une logique de confrontation

b) relations de bonne conduite avec le GUAS, l'organisation qui regroupe tous les utilisateurs de tous types de l'aérodrome



Le Sous-Préfet n'a pas eu un mot pour les propositions de simplification de procédure pour la signalisation des déviances de survol de certains avions portées par notre courier (envoi d'une simple mail à l'aérodrome, copie la Préfecture)

hors réunion votre Association a passé un accord verbal avec le Président du GUAS de Saint Cyr, Remy SOURISSE

celui-ci a accepté d'engager la recherche interne des auteurs des survols déviants à partir de la simple identification de l'heure exacte (heure/minute), du sens de déplacement (quittant la plaine/rejoignant l'aérodrome), et l'indication approximative du survol délictueux, sur simple signalisation par mail de la part de votre Association

plus besoin pour vous d'essayer de capturer une photo de l'aéroplane concerné ni de chercher vous même à identifier le vol sur le site Entrevoisins.org

Nous vous incitons très vivement à noter les déviances de survol dont vous pourrez être les témoins, et à les envoyer à votre Bureau le jour même L'heure précise et le sens sont cruciaux

Votre Bureau pense que nous pouvons obtenir des progrès sensibles en appliquant notre attention et un peu d'énergie à ces signalisations

avec les salutations de votre Bureau

Magali Pradel Présidente

Régis Duval Vice-Président





Régis Duval, qui était présent à la CCE pour l'AC2NB, nous fait un résumé des points marquants du jour. Ceux-ci portent essentiellement sur les modifications qui pourraient être apportées au PEB (Plan d'Exposition au Bruit) de l'aérodrome et l'analyse des nuisances sonores.

En 2018, demande de mise à jour qui avait été refusée, alors que l'APEBN avait voté pour.

Cela aurait pour conséquence directe de rendre constructible Chaponval

Il serait souhaitable de faire une analyse de bruit pour montrer le problème du corridor nord,

qui est le corridor d'entrée et sortie de l'aérodrome, et qui passe à proximité du domaine du parc de Noisy le roi.

2 Coté téléphonie mobile

A Noisy le Roi : fin de la construction de l'antenne Free, au golfy.

Action d'information auprès de notre député Michel Vialey.

Prise de contact avec Michel Sauvade au comité national de dialogue.

Prise de contact avec l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

Prise de contact avec FX Bellamy au niveau Européen, un rendez-vous est pris avec son assistant parlementaire pour le sensibiliser au sujet

De plus, l'AC2NB a apporté son soutien, en faisant une analyse technique de la situation, à une dizaine de villes :

Saurat, Ariege (dossier en cours):

nous avons conseillé une négociation de la commune avec l'opérateur (ORANGE) sur l'emplacement, en donnant une vue des marges de manœuvres. Le Maire a opté pour le conflit par arrêté d'opposition sur une base qui va vraisemblablement le faire débouter, par le Tribunal administratif

Mies, Suisse canton de VAUD (dossier en cours) :

support de la société BABILOU pour obtenir le démontage intégral d'un site implanté au dessus de leurs locaux ; démonstration que les mesures réalisées selon le protocole officiel suisse, dit ORNI, ne sont pas suffisantes pour ce cas.

Figeac, Lot:

un collectif local d'usagers vent debout contre le projet d'un opérateur.
courriel au Maire, par lequel nous l'avons conforté sur l'intérêt du projet et sur
l'emplacement précis retenu, et lui avons suggéré des axes de communications vers
des riverains très mal informés de son fait et qui avaient le sentiment d'avoir été
trompés.

Régneville sur Mer, Manche :

analyse d'opportunité du projet d'un opérateur (FREE).

un collectif local d'usagers vent debout contre le projet, nous avons conforté le maire sur l'intérêt du projet en lui suggérant des possibilités de négociation sur l'emplacement qu'il avait choisi, très conflictuel.

Saint Benoit du Sault, Indre :

conseils à un collectif d'usagers sur une approche de réseau fibre, enterré au lieu de aérien, avec suggestion des matériels à proposer au Département.

La Roque Sainte Marguerite, plateau du Larzac, Aveyron : situation de conflit entre les riverains d'un projet d'antenne et leur Municipalité. analyse du contexte et proposition d'une stratégie de conciliation avec l'opérateur.

Paris XVI, recommandation d'un plan de mesures extensif sur l'arrondissement, afin établir la réalité du niveau de surexposition au dessus de 6V/m,le seuil géré par le Comité National de Dialogue.

Le Chesnay, Yvelines:

analyse des vulnérabilités des réseaux des opérateurs et esquisse des approches envisageables vers les opérateurs; la Municipalité a judicieusement proposé un emplacement aux opérateurs dans une zone indiquée par AC2NB (zone porte Saint Antoine).

Saint Cyr l'Ecole, Yvelines, cas des logements sis de n°3 à n°11 place Pierre Sémard près la gare SNCF :

recommandation à la Municipalité de mesures de niveau de champ EM en urgence, environ 6 appartements étant très probablement surexposés et justiciables d'un recours contre l'opérateur devant le Comité National de Dialogue. la Municipalité « s'en fiche comme d'une guigne »... il s'agit de logements sociaux !

Fontenay le Fleuri, Yvelines :

analyse des vulnérabilités des réseaux des opérateurs.

Saint Nom la Bretèche, Yvelines :

proposition d'une stratégie pour une amélioration du service tous opérateurs en conciliant les préoccupations des riverains (problème de St Nom, aujourd'hui bloqué pour les opérateurs).

Jouy en Josas:

projet de création de site d'antenne d'Orange, suggestions de solution (projet des opérateurs aujourd'hui toujours bloqué faute de négociation).

Bougival:

Analyse en amont des projets d'antennes probables à venir. Bougival a adhéré à notre association, suite à cette analyse-information.

3- Veille juridique :

Information auprès des villes des Yvelines, sur les obligations qui leur incombent, en matière d'autorisations de travaux, concernant la construction d'antennes de radio émission de téléphonie mobile.

Information sur la loi N° 2019-1428 du 24 décembre 2019, qui constitue une avancée importante en matière d'environnement, et institue la nécessité de divers schémas directeurs des transports au niveau de chaque commune. Et plus particulièrement, en matière de nuisances sonores, cette loi établit l'obligation d'informations aux riverains des différentes infrastructures de transports, quant au niveau de leurs expositions aux nuisances sonores.

4- Proposition d'assistance méthodologique dans le dossier du Domaine du parc, lié aux coupes faites par l'ONF dans la forêt, ouvrant de nombreux corridors de bruit allant de l'autoroute jusqu'aux maisons du domaine du Parc.

II/ La vie de votre association

1-Adhérents

En 2017, nous dénombrions 36 adhérents Dont 1 membre bienfaiteur

En 2018, 24 adhérents

En 2019:

23 adhérents personnes physiques, ainsi que la Gaillarderie comptant 410 logements environ

L'année 2018 est une année charnière, puisque les objectifs de l'association ont évolué. La situation pour la circulation aérienne de l'aérodrome de St Cyr apparaît durablement figée hélas, après des progrès significatifs mais avec la persistance de déviances répétées des trajectoires des avions.

Ceci explique le point bas en matière d'adhésion.

Pour 2019, nous commençons à progresser et cela se confirme en 2020, avec l'adhésion de l'ASLGDP (environ 500 maisons) ainsi que avec la résidence des Charmilles.

Puis nous avons aussi la ville de Bougival (8000 habitants), dont monsieur le Maire est un des 2 vice-présidents de la commission environnement de VGP(Versailles Grand Parc).

Par ailleurs, une association limitrophe de l'aéroport de Lognes est aussi devenue adhérente.

2- Rapport Financier du Trésorier :

ANNEE 2017 total de l'association au 31/12/2017 : 844,96

ANNEE 2018 total de l'association au 31/12/2018 : 811,07

ANNEE 2019 total de l'association au 31/12/2019 : 1025.81

Relevé de	e Banque					
Date	Libéllé	N° Pièce	Debit	Cre	edit	Solde
31/12/20	019 Solde bancaire					1 025,81
	Remise cotisations adhérents			,	277,0	0
2.0	cheque N 11			29,14		
	Basic associatis		*	33,12		
31/12/2018 Solde bancaire						811,07

ANNEE 2020 total de l'association au 25/10/2019 : 1373.23

Date	Libéllé	N° Pièce	Debit	Credit	Solde	
31/10/20	020 Solde banc	aire			1 373,23	
100	Adhérents			410,	.00	
	Basic associ	iatis	34	,50		
1	Chèque 12		28	,08		
31/12/2019 Solde bancaire					1 025,81	

Le rapport financier du trésorier est mis au vote et obtient un quitus à l'unanimité pour les 2 années

III- Orientations et Objectifs sur l'activité 2020

a -Actions pour 2020 et 2021

- 1 Pour le prochain CCE : obtenir la déviation du corridor nord de sortie des avions de l'aérodrome de St Cyr L'école
- 2 Actions concernant les antennes de radio émission : Moratoire sur la 5G et prise de conscience des impacts sanitaires au niveau municipal, départemental, national et Européen.
- 3 Obtenir de la préfecture d'être reconnue Association de protection de l'environnement au niveau du département.
- 4 Flyer et démarchages, Grande campagne d'adhésions pour la fin d'année 2020 Demande de subvention à la mairie

Devoir d'informations à l'assemblée de l'ASLGDP

b- Les actions à venir

Accueillir de nouveau membres.

Avec la loi sur le bruit, entamer des démarches pour voir ce qu'il peut être fait au niveau de l'autoroute A13 et en rapport avec le déboisement récemment effectué. (ONF et Mairie)

Modification du bureau et accueil de nouveaux membres au bureau :

Véronique Forges, remplace Luc Medard, au poste de secrétaire Michel Buchon, devient Vice-président adjoint Jean Brice Falcot, devient secrétaire-adjoint

Compte tenu du départ de Luc Médard, l'avenir du site web doit être repensé et il nous faut savoir qui peut ou se proposer pour reprendre son animation.

III- En conclusion

Le rapport du président est voté à l'unanimité.

Le but est d'élargir le spectre de l'AC2NB sur toutes les nuisances subies à Noisy Le Roi. Etre force de propositions dans le cadre légal et d'être un interlocuteur crédible et reconnu dans diverses instances.

L'assemblée générale est clôturée à 20H45

Signatures

M PRADEL

L MEDARD

V FORGES

JB FALCOT

R DUVAL

A POIZAT

M BUCHON